



Montréal, le 15 juillet 2015

Monsieur Pierre Arcand  
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Ministre responsable du Plan Nord  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4<sup>e</sup> avenue ouest  
Québec, Québec  
G1H 6R1

**Objet : Commentaires de l'AQUIP relatifs à la future politique énergétique du Québec**

Monsieur le Ministre,

L'Association québécoise des indépendants du pétrole représente les entreprises de distributions pétrolières œuvrant sur le territoire du Québec. Leur champ d'activité est lié à l'importation, la distribution et la vente au détail de carburants, de mazout et de lubrifiants. Le réseau d'essenceries des membres de l'AQUIP représente plus de 2000 essenceries et plus de 40 entreprises distributrices de mazout de chauffage.

Dans le cadre de cette consultation, l'AQUIP soumet ses réflexions relatives à la future politique énergétique du Québec et à certaines questions soulevées dans les fascicules produits par le Ministère.

**Objectifs de la politique énergétique**

La prochaine politique énergétique du Québec ne doit pas reposer uniquement sur l'objectif de réduction de gaz à effet de serre (GES). Elle doit également rechercher l'atteinte d'objectifs de sécurité énergétique, de disponibilité, de développement économique, de mobilité des personnes et des biens. Les objectifs de cette politique énergétique devront également permettre à l'économie du Québec de rester compétitive avec celles des états voisins et de ses partenaires commerciaux.

Le Québec doit regarder l'avenir en considérant toutes ses filières énergétiques. La diversité du portefeuille énergétique est un atout à ne pas négliger. La place prédominante de l'électricité verte place déjà le Québec dans une situation privilégiée

où son bilan environnemental est déjà bien enviable. Toutes les autres sources d'énergie contribuent également à la prospérité économique du Québec.

### **Rôle des carburants et combustibles traditionnels**

Les carburants et combustibles traditionnels ont contribué de façon importante au développement économique du Québec. Ils continueront à jouer un rôle important pour encore plusieurs décennies. Le réseau d'essenceries et de postes automatisés pour les camionneurs des distributeurs indépendants joue notamment un rôle crucial auprès de la population et particulièrement celle des régions éloignées. Non seulement ce réseau de distribution emploie-t-il des milliers de citoyens aussi bien dans les essenceries que dans les bureaux des sièges sociaux de distributeurs indépendants un peu partout au Québec, mais il a la plupart du temps été le gage de la survie et l'épanouissement ensuite de bon nombre de ces régions.

Les distributeurs indépendants de produits pétroliers constatent l'émergence de nouveaux carburants et combustibles dans le portefeuille énergétique au Québec. D'ailleurs, des carburants et combustibles renouvelables, l'éthanol et le biodiesel, sont ajoutés aux carburants et combustibles traditionnels contribuant ainsi à la réduction des émissions de GES. La part de ces carburants renouvelables dans la composition des carburants traditionnels est sans doute appelée à croître diminuant d'autant les émissions de GES. Ces carburants renouvelables bénéficient donc du réseau de distribution des produits pétroliers déployé sur tout le territoire québécois sans nécessiter de modifications ou d'investissements importants.

L'innovation technologique a également contribué à la diminution des GES. Aujourd'hui, les véhicules sont beaucoup plus efficaces et moins énergivores. De nouveaux équipements de chauffage au mazout atteignent maintenant une efficacité de 96 % comparable à celle des équipements de chauffage à gaz naturel.

Dans cette perspective, les produits pétroliers ont encore leur place sur l'échiquier énergétique québécois.

## **Fascicule : Efficacité et innovation technologique**

### **1. Quelles priorités le gouvernement devrait-il se fixer en matière d'efficacité énergétique?**

Toutes les sources d'énergie doivent pouvoir bénéficier de mesures d'efficacité énergétique. Les consommateurs de mazout n'ont malheureusement pas accès à des programmes de ce type. Pourtant, de nouveaux équipements de chauffage au mazout peuvent atteindre une efficacité énergétique de 96 %.

## **2. Quelles mesures pourraient être adoptées pour favoriser l'efficacité énergétique dans chacun des secteurs d'activité?**

L'électricité et le gaz naturel sont distribués par des monopoles réglementés. Cette particularité de ces deux marchés leur confère la possibilité d'investir dans des programmes de subvention à l'aide à l'efficacité énergétique destinés à leur clientèle sans craindre de perdre leur clientèle à un concurrent du même secteur.

Les distributeurs de mazout évoluent dans un marché hautement concurrentiel composé d'un grand nombre d'entreprises. Dans ce contexte, ces entreprises ne peuvent se permettre d'investir individuellement dans un programme de subvention de mesures en efficacité énergétique, puisqu'elles évoluent dans un environnement où elles peuvent perdre un client au profit d'un concurrent.

La Régie de l'énergie prélève déjà une quote-part sur chacun des litres de mazout vendus au Québec qui est remis au Bureau d'efficacité énergétique du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Cette quote-part devrait permettre de mettre sur pied des programmes d'efficacité énergétique destinés aux consommateurs de mazout, notamment permettre l'installation d'équipements de chauffage au mazout hautement efficace. Ces programmes financés à même la quote-part perçue sur les litres de mazout vendus ne créent aucune pression sur le budget du gouvernement tout en améliorant l'efficacité du parc de chauffage au mazout contribuant ainsi à diminuer les émissions de GES.

## **3. Quelles sont les tendances fortes dans l'introduction de « carburants » de remplacement de l'essence et du diesel pour le transport routier des personnes et des marchandises? Quels moyens devraient être déployés par le Québec pour appuyer ces tendances?**

L'ajout d'un contenu de biocarburants aux carburants traditionnels contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, l'infrastructure de distribution des carburants traditionnels, déployée sur tout le territoire québécois, permet déjà la distribution de l'essence-éthanol et du diesel-biodiesel. La part de contenu en biocarburants pourrait être appelée à augmenter dans les prochaines années, ce qui diminuerait encore les émissions de GES.

#### **4. Certains hydrocarbures moins polluants, tels que le gaz naturel, devraient-ils être utilisés comme énergie de transition? À quelles fins?**

Certaines études<sup>1</sup> récentes viennent à la conclusion que les émissions de gaz à effet de serre émises lors du cycle de vie complet (du puits à la roue) de gaz naturel sont supérieures à ce que l'on pensait. Selon ces études, il n'y aurait donc pas d'avantage à utiliser le gaz naturel comme énergie de transition puisque des émissions fugitives de méthane, autre puissant gaz à effet de serre, se produisent tout au long du cycle de vie de cet hydrocarbure. En raison du doute semé par ces études, le gouvernement doit rester prudent et il ne doit pas se précipiter vers des initiatives favorisant des programmes de conversion coûteux et qui ne diminuent pas nécessairement les gaz à effet de serre. Au surplus, la conversion vers le gaz naturel nécessite des investissements importants lors de la modification des moteurs existants ou un surcoût lors de l'achat de nouveaux véhicules lourds à gaz naturel. L'infrastructure d'approvisionnement de ces véhicules n'est encore que très peu développée et nécessite également des investissements importants.

### **Fascicule : Énergies renouvelables**

#### **5. Quelle place l'électricité doit-elle occuper dans le bilan énergétique du Québec?**

L'électricité occupe déjà une place importante et privilégiée dans le portefeuille énergétique québécois. Le Québec a mis en place un Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de GES qui favorise les énergies renouvelables comme l'électricité. Ce système introduit un prix au carbone qui s'ajoute donc au prix des sources d'énergie ayant une empreinte carbone, incitant ainsi les consommateurs à modifier leur comportement et les oriente, par un signal de prix, vers une utilisation accrue des sources d'énergie verte, notamment l'électricité.

#### **6. Dans le secteur résidentiel, comment peut-on remédier aux problèmes de puissance de pointe qu'exacerbe l'adoption du chauffage électrique autant dans les nouveaux bâtiments que dans les bâtiments déjà construits, tout en poursuivant une politique d'indépendance progressive aux énergies fossiles?**

Chaque hiver, le Québec subit des vagues de froid où Hydro-Québec demande à sa clientèle de réduire sa consommation d'électricité. Le parc des maisons chauffées au mazout et de celles utilisant des systèmes biénergie électricité-mazout vient soulager les

---

<sup>1</sup> Alvarez, Ramon A. et al., Greater focus needed on methane leakage from natural gas infrastructure, PNAS, 24 avril 2012, 109 (17), 6435-6440.

Brandt, A.R. et al., Methane leaks from North American natural gas system, Science magazine, 14 février 2014, 343, 733-735.

Camuzeaux, Jonathan R. et al., Influence of methane emissions and vehicle efficiency on the climate implication of heavy-duty natural gas trucks, Environmental Science & Technology, 19 mai 2015, 49, 6402-6410.

pressions sur le réseau hydroélectrique surchargé en prenant la relève. Ceci sans compter que, sur le plan environnemental, l'efficacité des équipements de chauffage au mazout s'est grandement améliorée. De nouveaux équipements peuvent aujourd'hui atteindre un taux d'efficacité allant jusqu'à 96 %. Dans cette perspective, le maintien du parc des maisons chauffées au mazout est plus que souhaitable.

Le mazout contribue à la sécurité énergétique des Québécois et il doit faire partie du portefeuille des modes des énergies disponibles pour la chauffe au Québec, ceci au même titre que les autres sources de chauffage, comme le gaz naturel ou le propane. Le mazout est également présent dans toutes les régions du Québec où d'autres sources ne sont pas disponibles.

#### **7. Quels efforts de conversion à l'électricité devraient être déployés et dans quels secteurs d'activité?**

Le Gouvernement du Québec a mis en place un Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de GES attribuant un prix au carbone variable dans le temps et selon les objectifs de réduction de GES. Il y a donc un signal de prix pour influencer les choix et le comportement des consommateurs.

#### **8. Comment devrait-on modifier les lois et les règlements pour favoriser le développement des bioénergies au Québec?**

La Règlementation fédérale impose un contenu de 5 % d'éthanol dans l'essence et de 2 % de biodiesel dans le diesel sur l'ensemble des ventes national d'un raffineur ou d'un importateur. Comme les raffineurs nationaux opèrent dans plusieurs marchés canadiens, ils ont la possibilité d'augmenter leur contenu en biocarburant (10 %) dans un marché, alors que dans d'autres marchés aucun biocarburant n'est ajouté. Ainsi, l'essence vendue au Québec par certains raffineurs pourrait ne contenir aucun biocarburant.

Pour éviter cette situation et s'assurer que l'essence et le diesel vendus au Québec contiennent un contenu minimal de biocarburant, le Québec devrait envisager d'adopter une réglementation imposant un contenu minimal de biocarburant. Cette situation permettrait donc de stimuler la demande au Québec et produire de nouvelles occasions d'affaires pour les fabricants de biocarburants québécois.

### **Fascicule hors série : Décarbonisation des transports**

**9. Considérant son contexte particulier (climat, disponibilité énergétique, contexte, possibilités économiques, etc.), quelles sources d'énergie le Québec devrait-il privilégier pour le transport des personnes et celui des marchandises à l'horizon 2025?**

Le réseau d'essenceries et de postes de distribution automatisés de carburant diesel pour les camionneurs est efficace, déployé sur tout le territoire québécois et assure l'approvisionnement de cette source d'énergie à toute la population. Le contenu en biocarburant ajouté aux carburants traditionnels contribue à la diminution des émissions de GES du secteur du transport. D'ailleurs, le Québec pourrait envisager l'augmentation du contenu minimal de biocarburants ajouté aux carburants traditionnels.

**10. Devrait-on encourager les exploitants de stations-services à installer des infrastructures qui permettraient de faire le plein avec son véhicule — peu importe la nature de l'énergie qu'il consomme (essence, gaz naturel, électricité, hydrogène, etc.) comme cela est la norme en Californie?**

Les distributeurs indépendants de produits pétroliers au Québec ont été des pionniers dans la distribution d'essence-éthanol à travers leur réseau de postes d'essence, bien avant la réglementation fédérale imposant un contenu nationale de biocarburants. Lorsque des occasions d'affaires se présentent et qu'il y a un potentiel économique intéressant, nul doute que les distributeurs envisagent des nouvelles avenues de développement. D'ailleurs, certains membres de l'AQUIP ont manifesté un intérêt et étudient la possibilité de diversifier leur distribution de sources d'énergie.

**11. Le Québec devrait-il inclure des mesures incitatives ou réglementaires pour baliser la conversion de véhicules routiers (commerciaux et industriels) aux carburants gazeux à plus faible empreinte carbone, aux biocarburants, à l'électricité ou à l'hydrogène?**

De récentes études jettent un doute sur le potentiel du gaz naturel à réduire les émissions de GES relativement au carburant diesel traditionnel. Ces études avancent que des fuites de méthane se produisent tout au long du cycle de vie du gaz naturel et a un potentiel d'effet de serre important qui viendrait annuler les avantages de conversion.

L'ajout de biocarburants comme l'éthanol ne nécessite pas de modifications ou d'investissements importants tout en diminuant les émissions de GES. Au surplus, certains véhicules de type « Fuel Flex » peuvent fonctionner avec un carburant à 85% de teneur en éthanol, bien qu'à notre connaissance il n'y ait pas encore de distribution de ce type de carburant à haute teneur en éthanol au Québec.

**12. Le Québec devrait-il obliger ses sociétés d'État à utiliser des véhicules équipés de moteurs autres qu'à essence?**

Le territoire québécois est vaste et les distances à parcourir importantes. Le réseau de distribution de produits pétroliers est déployé sur tout le territoire québécois et permet la distribution de biocarburants qui composent une partie de ses produits.

## Fascicule : Hydrocarbures

**13. Comment le Québec peut-il équilibrer l'utilisation des hydrocarbures et celle d'autres formes d'énergie de façon à atteindre ses objectifs en matière de réduction des GES, de développement durable et de développement économique, tout en respectant la tolérance de la population à une réglementation plus stricte et à une tarification qui reflète davantage les externalités négatives du carbone?**

Le Québec s'est doté d'un Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de GES attribuant un prix au carbone variable dans le temps et selon les objectifs de réduction de GES. Il y a donc un signal de prix pour influencer les choix et le comportement des consommateurs.

**14. Dans sa future politique énergétique, le Québec devrait-il se fixer des cibles précises quant à la part que devrait avoir chaque forme d'énergie dans son bilan énergétique, au terme de la période de 10 ans?**

Il est difficile de fixer une cible précise pour chacune des sources d'énergie puisque le développement et les innovations technologiques relatives à chacune des sources peuvent influencer la part de chacune dans le portefeuille énergétique du Québec. Chaque source d'énergie a ses avantages et ses faiblesses qui pourront varier dans le temps avec les avancées technologiques.

**15. Quels sont les taux de remplacement réalistes des produits pétroliers par le gaz naturel et le propane dans les différents secteurs de l'économie, y compris celui des transports, d'ici à 2030 et 2040?**

Voir les réponses aux questions 3, 4 et 11.

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de présenter nos commentaires dans le cadre de la consultation relative à la prochaine politique énergétique du Québec.

En espérant que ces commentaires vous seront utiles, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



Sonia Marcotte

Présidente-directrice générale

Association québécoise des indépendants du pétrole